

MAIRIE DE CLAVIERS

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU VAR
ARRONDISSEMENT DE DRAGUIGNAN

NOMBRE		DE	MEMBRES
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération	
15	15	13	

Séance du 26 septembre 2022

N° 43/2022

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-six du mois de septembre à 18 h 30, le Conseil Municipal de la Commune de Claviers, dûment convoqué en date du dix-neuf septembre 2022, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérald PIERRUGUES, Maire.

PRESENTS : Gérald PIERRUGUES, Philippe COLLIGNON, Jean-Paul CAVALIER, Joseph VALPARAISO, Guillaume CASCIARI, Ange CASTELLOTTI, Laurette GUIGOU, Pauline MOUGENOT, Stéphane ROQUET, Manuel BARON, Carol IVARS, Armelle COLIN.

EXCUSES : Didier VALENTI, Frédéric GERST, Vincent GUIGOU.

PROCURATIONS : Didier VALENTI donne procuration à Philippe COLLIGNON.

SECRETAIRE DE SEANCE : Guillaume CASCIARI.

Décision modificative n°2 – Budget Principal Commune

Monsieur le Maire indique à l'assemblée qu'il convient d'ajuster certains comptes du budget principal.

Section de fonctionnement : Dépenses

- Compte 6333 - Participation des employeurs à la formation professionnelle continue : augmentation de crédits de 529,00 € liée à la participation aux frais de formation d'un apprenti (CFA des Arcs-sur-Argens)
- Compte 023 - Virement à la section d'investissement : diminution de crédits de 86 900,00 €
- Compte 615231 - Entretien et réparations voiries : augmentation de crédits de 212 257,86 €
- Compte 6411 - Personnel titulaire : augmentation de crédits de 4 600,00 € liée à l'augmentation de 3,5 % du point d'indice des agents de la fonction publique territoriale au 01/07/2022
- Compte 6413 - Personnel non titulaire : augmentation de crédits de 3 400,00 € liée à l'augmentation de 3,5 % du point d'indice des agents de la fonction publique territoriale au 01/07/2022

Section de fonctionnement : Recettes

- Compte 7482 - Compensation pour perte de taxe additionnelle : augmentation de crédits de 124 689,86 € liée à la différence entre le montant prévu au Budget Primitif 2022 (100 000,00 €) et le montant notifié par les services de l'État (224 689,86 €) du Fonds départemental de péréquation des taxes additionnelles aux droits d'enregistrement.
- Compte 73223 - Fonds de péréquation ressources communales et intercommunales : augmentation de crédits de 9 197,00 € liée à l'actualisation du montant reversé au bénéfice de Dracénie Provence Verdon agglomération et de ses communes membres (8 000 € prévus au BP 2022 pour 17 197,00 € notifiés soit une augmentation de 9 197,00 € de la part communale)

Section d'investissement : Dépenses

- Compte 2135 - Installations générales, agencements, aménagements des constructions : augmentation de crédits de 10 000,00 € liée à des coûts non prévus au Budget Primitif 2022 concernant les travaux de mise en sécurité et de mise aux normes de l'église Saint-Sylvestre.
- Compte 21568 - Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile : augmentation de crédits de 4 300,00 € liée à la création d'un Poteau Incendie chemin François Manzone.

Section d'investissement : Recettes

- Compte 021 - Virement de la section de fonctionnement : diminution de crédits de 86 900,00 €
- Compte 1323 – Départements : augmentation de crédits de 84 950,00 € liée à la notification d'une subvention globale au titre de la programmation des opérations d'investissement pour l'année 2022 (49 600,00 € travaux de goudronnage ; 25 600,00 € aménagement du cimetière le Serre ; 9 750,00 € travaux de mise en sécurité et de mise aux normes de l'Eglise Saint-Sylvestre)
- Compte 1341 - Dotation d'équipement des territoires ruraux : augmentation de crédits de 16 250,00 € liée à la notification d'une subvention de l'Etat concernant les travaux de mise en sécurité et de mise aux normes de l'Eglise Saint-Sylvestre.

Le Conseil municipal,
Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu la délibération n° 23/2022 du 7 avril 2022 approuvant le Budget Primitif,
Vu la décision modificative n°1 approuvée par délibération du conseil municipal n° 32/2022 du 30 juin 2022
Sur proposition de M. le Maire,
Après en avoir délibéré et voté, à l'unanimité, DÉCIDE :

Article 1er

D'approuver la proposition de M. le Maire d'effectuer des virements de crédits.

Article 2

D'autoriser les virements de crédits exposés en annexe.

Article 3

D'autoriser M. le Maire à signer tous documents y afférents.

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-615231 : Entretien et réparations voiries	0,00 €	212 257,86 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0,00 €	212 257,86 €	0,00 €	0,00 €
D-6333 : Participation des employeurs à la form ^e professionnelle continue	0,00 €	529,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6411 : Personnel titulaire	0,00 €	4 600,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6413 : Personnel non titulaire	0,00 €	3 400,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés	0,00 €	8 529,00 €	0,00 €	0,00 €
D-023 : Virement à la section d'investissement	86 900,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	86 900,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
R-73223 : Fonds de péréquation ressources communales et intercommunales	0,00 €	0,00 €	0,00 €	9 197,00 €
TOTAL R 73 : Impôts et taxes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	9 197,00 €
R-7482 : Compensation pour perte de taxe additionnelle ...	0,00 €	0,00 €	0,00 €	124 689,86 €
TOTAL R 74 : Dotations, subventions et participations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	124 689,86 €
Total FONCTIONNEMENT	86 900,00 €	220 786,86 €	0,00 €	133 886,86 €
INVESTISSEMENT				
R-021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	86 900,00 €	0,00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	86 900,00 €	0,00 €
R-1323 : Départements	0,00 €	0,00 €	0,00 €	84 950,00 €
R-1341 : Dotation d'équipement des territoires ruraux	0,00 €	0,00 €	0,00 €	16 250,00 €
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	101 200,00 €
D-2135 : Installat ^o n générales, agencements, aménagements des construct ^o n	0,00 €	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-21568 : Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	0,00 €	4 300,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0,00 €	14 300,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	14 300,00 €	86 900,00 €	101 200,00 €
Total Général		148 186,86 €		148 186,86 €

(1) y compris les restes à réaliser

Envoyé en préfecture le 27/09/2022

Reçu en préfecture le 27/09/2022

Affiché le 27/09/2022

ID : 083-218300416-20220926-2022_09_043_0-DE



Fait et délibéré à Claviers les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,

Le Maire,
Gérald PIERRUGUES

